



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# ATELIER PRISE DE COMPÉTENCE

10/02/2021



# 1. SYNTHÈSE DES ATELIERS AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS

# CAP SIZUN – POINTE DU RAZ

- **Territoire séparé en deux**

- l'Ouest très excentré et peu accessible ;
- l'Est, plus proche et sur les axes Audierne – Douarnenez et Audierne – Pont l'Abbé.

- **Principales questions soulevées**

- Question de la volonté politique des Communautés de Communes et question du coût des services mis en place ;
- Question de la saturation des plages et des sites naturels, particulièrement dans la baie d'Audierne et la pointe du Raz ;
- Question de la solidarité territoriale entre l'Est et l'Ouest et entre le Sud et le Nord ;
- Question du financement, qui va payer pour cette politique ? Question de choix politique entre différentes compétences des Communautés de Communes.

# DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

- **Question du devenir du service TUD'BUS**
  - Quelle organisation pour la gestion si DZCO prend la compétence ;
  - Crainte de demande de la population d'élargir le service aux autres communes → risque d'augmentation forte des coûts.
- **Point sur les actions existantes**
  - Une aire de covoiturage est en cours d'aménagement à Douarnenez en complément de celle existant à Pouldergat ;
  - Service de transport à la demande existant mais très peu utilisé, service de taxi dans la commune du Juch, utilisé mais coût important par usager ;
  - Sur la commune du Juch, lancement d'un service d'autopartage en janvier 2021.

# HAUT PAYS BIGOUDEN

- **Question sur compétence mobilité**
  - Comment travailler sur les liaisons vers Quimper et le Pays Fouesnantais ?
  - Quelle association du Conseil Départemental ?
  - Y'aura-t-il possibilité pour la Communauté de Communes AOM locale de déléguer une partie de sa compétence à la Région ou à une autre collectivité ?
- **Question sur solution transport**
  - Un service maritime est-il du ressort de l'AOM locale ?

# PAYS BIGOUDEN SUD

- **Question sur politique cyclable**
  - Quel rôle pour l'AOM locale dans la création d'aménagements cyclables ?
  - Quel intérêt de délibérer sur un schéma cyclable intercommunal ?
- **Question sur compétence et statuts de la communauté de communes**
  - Question de la mise à jour des statuts de la Communauté de Communes ;
  - Question de la répartition des compétences entre communes et Communauté de Communes, y compris mise en cohérence entre les différentes intercommunalités du SIOCA ;
- **Question sur mise en œuvre de la compétence**
  - Quelle évolution de l'organisation du transport à la demande délégué par la Région ?
  - Question de la programmation de liaisons cyclables entre littoral et bourgs.

# 2.

## CARTOGRAPHIE DES ACTIONS MENÉES SUR LE TERRITOIRE





# 3.

## SYNTHÈSE DES ENTRETIENS AVEC LES ÉLUS

<b>Atouts du SIOCA concernant la mobilité</b>	<b>Faiblesses du SIOCA concernant la mobilité</b>
<p>Aspect mobilité déjà abordé dans le ScoT, travail sur le schéma cyclable est une première expérience de portage de politique publique à l'échelle du SIOCA.</p> <p>La LOM permet de mettre le sujet à l'agenda de l'ensemble des élus.</p> <p>Des actions sur le vélo, l'autopartage, le transport à la demande.</p>	<p>Connaissance et motivation non homogènes sur le territoire.</p> <p>Contact pas évident avec les services de la Région, pas de chargé de mission mobilité dans l'antenne de Quimper.</p>
<b>Opportunités liées à la prise de compétence mobilité par le SIOCA</b>	<b>Menaces liées à la prise de compétence mobilité par le SIOCA</b>
<p>Pouvoir travailler à l'échelle du SIOCA pour mettre en cohérence les politiques mobilités.</p> <p>Se donner les moyens d'agir, on ne laisse pas partir la compétence à la région, dont on ne connaît pas les intentions. Région risque de proposer des solutions communes à toutes les CC non AOM locale. Possibilité d'expérimentation.</p>	<p>Risque de manque de moyens (techniques, humains et financiers).</p> <p>Risque liés au peu de contact jusqu'à présent avec la Région, or, certaines actions dépendront des relations avec la Région.</p>

# CAP SIZUN – POINTE DU RAZ

<b>Atouts de Cap Sizun – Pointe du Raz concernant la mobilité</b>	<b>Faiblesses de Cap Sizun – Pointe du Raz concernant la mobilité</b>
<p>De plus en plus de projets lancés sur la mobilité dans les territoires.</p> <p>Peu de demandes de la population.</p> <p>Système D et entraide déjà en place.</p>	<p>Territoire très isolé et rural implique un fort usage de la voiture et peu d'alternatives.</p> <p>Aménagement pas toujours favorable aux courtes distances.</p> <p>Pas de solutions pour les jeunes ou les personnes âgées.</p>
<b>Opportunités liées à la prise de compétence mobilité par Cap Sizun – Pointe du Raz</b>	<b>Menaces liées à la prise de compétence mobilité par Cap Sizun – Pointe du Raz</b>
<p>Leviers d'action, ne pas rester en marge.</p> <p>Mettre en place des services de covoiturage et de mobilité solidaire.</p>	<p>Risque d'avoir des territoires à deux vitesses suivant les moyens disponibles. Plus intéressant à l'échelle du SIOCA.</p> <p>Appréhension sur les moyens humains et financiers.</p>

# DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

<b>Atouts de Douarnenez communauté concernant la mobilité</b>	<b>Faiblesses de Douarnenez communauté concernant la mobilité</b>
<p>Nombreux projets en cours ou à l'étude sur le territoire. Communauté de Communes assez peu étendue géographiquement, simplifie l'identification des besoins.</p> <p>Expérience sur différents types d'offres de mobilité.</p>	<p>Service TUD'Bus assez onéreux, pas adapté à tous les territoires.</p> <p>Peu d'offres de transport régulier en dehors de Douarnenez.</p> <p>Taux d'usage assez faible pour TUD'Bus et certains services ont été stoppés dans le passé faute d'usagers.</p>
<b>Opportunités liées à la prise de compétence mobilité par Douarnenez communauté</b>	<b>Menaces liées à la prise de compétence mobilité par Douarnenez communauté</b>
<p>Extension de services existants à d'autres parties du territoire, ajout de services à des offres existantes.</p> <p>Demande de subvention ou réponse à des appels à projets ciblés sur les AOM.</p> <p>Travailler à l'échelle de la Communauté de Communes plutôt que de chacune des communes.</p>	<p>Coût de l'extension du service TUD'Bus si volonté de l'étendre au-delà de Douarnenez.</p> <p>Risques financiers → la Communauté de Communes a déjà peu de marge de manœuvre pour mettre en œuvre les compétences qu'elle a aujourd'hui, quelles possibilités pour une nouvelle compétence ?</p>

# HAUT PAYS BIGOUDEN

<b>Atouts du Haut pays bigouden concernant la mobilité</b>	<b>Faiblesses du Haut pays bigouden concernant la mobilité</b>
<p>Nombreux projets lancés ou en cours de réflexion sur les modes actifs, le covoiturage, les transports à la demande.</p> <p>Territoire au centre de l'Ouest Cornouaille, assez proche des polarités.</p>	<p>Pas de polarité dans le territoire.</p> <p>Nombreux déplacements nécessitent une voiture (vers Quimper, Pont l'Abbé, Audierne ou Douarnenez).</p> <p>Peu de solution pour les personnes non motorisées (notamment les jeunes qui n'ont pas encore le permis).</p>
<b>Opportunités liées à la prise de compétence mobilité par le Haut pays bigouden</b>	<b>Menaces liées à la prise de compétence mobilité par le Haut pays bigouden</b>
<p>Développement de solutions, réflexion à l'échelle de l'Ouest Cornouaille.</p> <p>Proposer de vraies solutions (« on ne peut pas dire moins de voiture mais ne rien proposer à côté »).</p> <p>Faire le poids face à QBO et CCA et dans les discussions avec la Région</p>	<p>Risque si prise de compétence à l'échelle de la Communauté de Communes : pas à la bonne échelle pour la réflexion et la mise en place de solutions et risque de différence de niveau de services entre les territoires.</p> <p>Risque de déception de la population si les offres de mobilité mises en place ne sont pas à la hauteur des attentes.</p> <p>Risques financiers : bien identifier les sources de financement.</p>

# PAYS BIGOUDEN SUD

## Atouts du Pays bigouden Sud concernant la mobilité

Beaucoup de réalisations notamment sur les aménagements cyclables. Des services à la demande existent également dans plusieurs communes.

Territoire attractif notamment en saison estivale. Distances limitées, permet de travailler sur les modes actifs.

Transports scolaires fonctionnent bien.

## Faiblesses du Pays bigouden Sud concernant la mobilité

Peu de services réguliers en dehors des services scolaires.

Peu de réalisations intercommunales, parfois entre deux communes.

Des services à la demande ont été testés mais arrêtés faute d'usage.

En été, des problèmes de cohabitation entre les différents usagers commencent à apparaître.

Certaines traversées de bourg peu sécurisées (fort trafic et vitesse élevée)

## Opportunités liées à la prise de compétence mobilité par le Pays bigouden Sud

Travaux à l'échelle de l'EPCI, notamment déclinaison du schéma cyclable du SIOCA à l'échelle CCPBS.

Liaison vers Quimper (en lien avec la ligne Pont L'Abbé – Quimper)

Travaux sur les déplacements en période estivale.

Solutions nouvelles (télétravail, services mutualisés à l'échelle EPCI, etc.)

## Menaces liées à la prise de compétence mobilité par le Pays bigouden Sud

Risques financiers : quels moyens pour la mise en œuvre de la compétence ?

Réaction d'une partie de la population à des mesures de restriction de l'usage de la voiture.

Que deviendront les services portés par les communes (passeur maritime entre Île Tudy et Loctudy et entre Combrit et Bénodet)

# 4.

## CONTEXTE DES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DE PRISE DE COMPÉTENCE

# TROIS SCÉNARIOS ENVISAGÉS

- **SCENARIO 1 : Prise de compétence par certaines Communautés de Communes mais pas toutes ;**
- **SCENARIO 2 : Prise de compétence de l'ensemble des Communautés de Communes chacune sur son territoire ;**
- **SCENARIO 3 : Prise de compétence de l'ensemble des Communautés de Communes et transfert au SIOCA.**



# SCENARIO 1 :

## PRISE DE COMPÉTENCE DE CERTAINES CC

- Certaines CC sont AOM locale et la Région est AOM locale sur une partie du territoire ;
- Quelle application de la stratégie élaborée à l'échelle du SIOCA ?
- Quelle implication de la région dans les discussions à l'échelle SIOCA ?
- Quelle contractualisation avec la Région (une seule convention à l'échelle du SIOCA, une par CC, une pour les CC AOM, une pour les CC non AO) ?

## SCENARIO 2 :

# PRISE DE COMPÉTENCE DE L'ENSEMBLE DES CC

- **Toutes les CC sont AOM et conservent leur compétence à leur échelle ;**
- **Quelle mise en œuvre de la stratégie élaborée à l'échelle SIOCA ?  
Déclinaison à l'échelle de chaque CC ?**
- **Quel rôle pour le SIOCA ? Quelle contractualisation avec la Région ?  
A l'échelle SIOCA + à l'échelle CC ?**
- **Quelles mutualisations possibles ?**

## SCENARIO 3 :

# PRISE DE COMPÉTENCE PAR LE SIOCA

- **Toutes les CC sont AOM et transfèrent dans la foulée la compétence au SIOCA ;**
- **Quelle application de la stratégie mobilité ? Élaboration de plan d'action à l'échelle des CC, à d'autres échelles ?**
- **Quelle organisation des services entre CC et SIOCA ?**
- **Quelle liens avec les autres territoires de Cornouaille ?**



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



MERCI

---

**Date**

Titre

10/02/2021